



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil m'a prié de le tenir périodiquement informé et de lui présenter un rapport sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Par la suite, au paragraphe 11 de sa résolution 1580 (2004), le Conseil m'a prié de lui présenter un rapport écrit tous les trois mois.

2. Le présent rapport porte essentiellement sur l'évolution de la situation depuis la parution de mon rapport précédent le 14 mars 2006 (S/2006/162), en particulier sur la lenteur des progrès enregistrés dans le processus de réconciliation et les incidences politiques des difficultés socioéconomiques résultant des arriérés de traitement dans le secteur public et d'une mauvaise campagne d'exportation des noix de cajou.

#### **II. Situation politique**

3. Au cours de la période considérée, le climat politique a continué d'être essentiellement marqué par une méfiance, une intolérance et des antagonismes profonds entre les principaux protagonistes et, dans le même temps, le pays a pâti de la faiblesse des institutions de l'État et traversé une très grave crise économique et sociale. Bien que l'Assemblée nationale populaire (ANP) ait approuvé le programme de travail du Gouvernement pour 2006 le 16 mars 2006, il lui restait encore à examiner le projet de budget pour 2006 lors de sa quatrième session qui devait se tenir du 26 juin au 26 juillet 2006.

4. La controverse et les vives tensions provoquées par les opérations militaires lancées par les forces armées de la Guinée-Bissau contre une faction du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) le 14 mars 2006, qui a suscité des débats enflammés au Parlement et entraîné une grave crise humanitaire, illustraient parfaitement la précarité de la situation politique. Selon des sources officielles, ces opérations visaient à protéger la souveraineté nationale et l'intégrité



territoriale ainsi que les civils contre les agissements des rebelles du MFDC. Toutefois, certains membres de l'Assemblée nationale populaire, les dirigeants des partis politiques, les organisations de la société civile et les médias ont mis en doute la sagesse de cette intervention militaire compte tenu des difficultés financières et économiques auxquelles le pays devait faire face. Mon Représentant, M. João Bernardo Honwana, et les représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ont invité les entités nationales intéressées à s'efforcer de maîtriser et de surmonter la crise sans retard et à lui apporter une solution négociée, à la fois sur les plans politique et militaire.

5. À la fin du mois de mars, le Président João Bernardo Vieira a engagé une série de consultations avec les principales entités nationales sur les moyens de surmonter les difficultés politiques et socioéconomiques auxquelles se heurtait le pays. Il a rencontré le Conseil d'État, les dirigeants des principales institutions de l'État, les partis politiques représentés au Parlement, l'état-major militaire, le Président du barreau, le Président de la Cour suprême de justice et des groupes de femmes. Ces réunions ont fait naître l'espoir que ce processus pourrait déboucher sur un dialogue politique viable qui permettrait à l'État de fonctionner plus efficacement et de surmonter l'impasse politique qui avait suivi les élections présidentielles et le départ du gouvernement du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert en octobre 2005.

6. Le fait que les membres de la société civile demeurent fermement attachés à un dialogue constructif et au processus de réconciliation, comme en témoigne l'initiative des « Estados Gerais » constitue un autre facteur encourageant. Lancée le 7 mars par un groupe de citoyens sous les auspices conjoints du BANUGBIS, de la CEDEAO et de la CPLC, cette initiative de dialogue, qui vise à réaliser un consensus sur les sources d'instabilité et les causes profondes du conflit, a été approuvée par le Président Vieira qui y voyait un instrument utile pour la réconciliation de tous les Bissau-Guinéens.

7. Du 2 au 5 mai 2006, une délégation de haut niveau de la CEDEAO s'est rendue à Bissau pour évaluer la situation politique, militaire, humanitaire et socioéconomique et déterminer les moyens pour la Communauté d'apporter l'assistance la plus efficace dans le cadre de son mécanisme de prévention des conflits. Les conclusions de cette délégation ont été présentées au Ministre des affaires étrangères des pays membres de la CEDEAO lors de la réunion qu'ils ont tenue à Monrovia le 15 mai et au cours de laquelle ils ont notamment examiné la proposition de la CEDEAO tendant à créer un groupe de contact sur la Guinée-Bissau qui aurait pour principale mission d'harmoniser les stratégies nationales en faveur de la Guinée-Bissau et de mobiliser des ressources aux fins de la consolidation de la paix et de la reconstruction du pays.

### **III. Aspects économiques et sociaux**

8. La Guinée-Bissau, l'un des pays pauvres les plus endettés bénéficiant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), continue de se heurter à des difficultés socioéconomiques et financières, le Gouvernement ne parvenant même pas à couvrir les dépenses liées au fonctionnement de base de l'État ni à s'acquitter des obligations qu'il a contractées auprès de la plupart de ses créanciers

au titre du service de la dette extérieure. Le déficit budgétaire prévu pour 2006 se chiffre à 90 millions d'euros.

9. Du 16 au 30 mars 2006, une mission du Fonds monétaire international (FMI) s'est rendue à Bissau pour évaluer les résultats obtenus par le Gouvernement dans le cadre du Programme suivi par le FMI en 2005, mener les consultations prévues à l'article IV et négocier un nouveau programme pour 2006. La mission est convenue d'un programme pour la période allant d'avril à décembre 2006, ce qui a permis au Gouvernement d'obtenir de l'Union européenne une assistance budgétaire directe d'un montant de 6 millions d'euros. Une mission de suivi a eu lieu les 19 et 20 juin, pour recenser les problèmes faisant obstacle à la mise en œuvre des accords conclus en mars. Si le pays vient à bout de ces problèmes et parvient à améliorer la stabilité politique et la gouvernance et à promouvoir des politiques économiques et financières saines, les conditions seront réunies pour convoquer une table ronde des donateurs avant la fin de 2006, laquelle pourrait elle-même déboucher sur la mise en place par le FMI d'un programme d'assistance d'urgence après le conflit. Dans le cadre du Programme suivi par le FMI en 2006, la Banque mondiale est censée verser 10 millions de dollars au titre de l'aide budgétaire. Par ailleurs, la Banque négociera une proposition de projet de remise en état des infrastructures dans tous les secteurs, pour un coût de 15 millions de dollars.

10. Les 6 et 7 juin 2006, le Président a rencontré les représentants des organisations syndicales et patronales pour examiner les tensions sociales liées au non-versement des traitements et à la hausse constante du coût de la vie ainsi qu'à la chute des exportations des noix de cajou. Le Président a proposé de faire office de médiateur dans le différend concernant les heures de travail qui l'oppose au Gouvernement. Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 9 juin, le Conseil des ministres a promulgué un décret instituant le retour à la journée de travail continue dans le secteur public pendant la saison des pluies, du 12 juin au 31 octobre 2006.

11. En 2006, la commercialisation des noix de cajou, principal produit d'exportation du pays, a gravement souffert d'une hausse de 30 % du cours de référence fixé par le Gouvernement. Les acheteurs attendant que les cours baissent et la saison des pluies ayant commencé, les échanges noix de cajou-riz n'ont pas lieu et les stocks alimentaires sont dégarnis. Face à cette situation, le Gouvernement a lancé un appel à l'action pour faire face à une « crise alimentaire » dans le sud du pays. D'après des sources gouvernementales, seulement 8 000 tonnes de noix de cajou non transformées avaient été expédiées du port de Bissau à la mi-juin contre 50 000 tonnes à la même époque en 2005.

12. Vu les conditions socioéconomiques catastrophiques en Guinée-Bissau, qui menacent d'aggraver encore la situation politique et sécuritaire déjà précaire, le Nigéria et le Secrétariat de la CEDEAO ont fait part de leur intention d'offrir au Gouvernement de la Guinée-Bissau un programme d'aide financière d'urgence d'un montant total de 4 millions de dollars (2,5 millions de dollars du Nigéria et 1,5 million de dollars de la CEDEAO), pour aider le Gouvernement à verser les arriérés de traitement aux fonctionnaires.

13. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont aidé le Ministère de la santé à lancer la première campagne nationale de vaccination contre la rougeole du 15 au 29 mai 2006. Dans le cadre de cette campagne, tous les enfants de 6 mois à 15 ans devaient être vaccinés, et le taux de couverture a été de 82 %. En outre, l'OMS a apporté son

appui en avril pour le lancement d'une campagne de vaccination des enfants de moins de 5 ans contre la fièvre jaune dans la région frontalière de Gabú.

14. Les opérations militaires mentionnées plus haut (voir par. 4) ont entraîné le déplacement d'environ 10 000 personnes, pour l'essentiel des femmes et des enfants, et isolé quelque 20 000 personnes de leurs communautés rurales et de leurs villages de pêcheurs, et les forces du MFDC auraient posé des mines terrestres et des engins explosifs artisanaux dans la zone contestée. Malgré la cessation des hostilités, la situation dans les villages touchés ne se prête pas encore au retour définitif des personnes déplacées, essentiellement en raison des risques posés par les mines et des destructions et dégâts matériels causés par les combats. Le problème des mines entrave gravement l'essor économique du pays car il empêche la récolte des noix de cajou dans de nombreuses régions du nord.

15. L'Organisation des Nations Unies, agissant en collaboration avec les organisations de la société civile, a apporté une assistance à l'aide de ses réserves pour imprévus et de ses ressources ordinaires, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'UNICEF, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'OMS distribuant des produits alimentaires et autres aux populations touchées. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont joué un rôle de premier plan dans la coordination de l'intervention de l'équipe de pays des Nations Unies et de ses partenaires et lors de la formulation des demandes de mobilisation de ressources. Les organismes des Nations Unies ont présenté au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires une demande d'un montant de 1,5 million de dollars destiné à financer un plan visant à satisfaire les besoins les plus pressants de la population touchée. Le Fonds central d'intervention de même que l'appel éclair permettraient à la Guinée-Bissau de fournir une aide humanitaire pendant six mois.

#### **IV. Aspects militaires et problèmes de sécurité**

16. Comme indiqué plus haut au paragraphe 4, les forces armées de la Guinée-Bissau ont lancé, le 14 mars 2006, une opération militaire contre une faction du MFDC placée sous la conduite de Salif Sadio, près de la frontière sénégalaise. Les autorités militaires ont déclaré que cette opération avait été menée à bien le 22 avril et que les camps de Salif Sadio à l'intérieur du territoire national avaient été démantelés et ses combattants expulsés au-delà des frontières nationales. Il n'a été publié aucune estimation officielle des pertes.

17. Avec le concours du Service de la lutte antimines et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, des activités d'éducation et de sensibilisation aux risques que présentent les mines ainsi que de levé et de recensement des champs de mines ont été entreprises dans les régions du nord touchées par les récents combats. Le Centre national de coordination des activités de déminage de la Guinée-Bissau (CAAMI), qui bénéficie d'une assistance du PNUD, mène à bien ses activités, et des opérations de déminage sont en cours. La destruction de munitions non explosées se poursuit à Bissau, la capitale, qui devrait probablement être déclarée exempte de mines d'ici la fin de juillet 2006.

18. Le BANUGBIS a continué de jouer un rôle consultatif très important auprès de la Guinée-Bissau dans les efforts qu'elle déploie pour réformer le secteur de la

sécurité. Toutefois, la difficulté à respecter simultanément diverses échéances et le retard pris dans le versement des traitements ont freiné le processus d'examen du secteur de la sécurité et l'élaboration d'un document stratégique national pour la réforme de ce secteur. Ces deux opérations seront menées suivant un modèle mis au point avec le concours de l'Équipe consultative britannique sur le développement de la sécurité qui s'est rendue dans le pays en octobre 2005 et en février et mars 2006.

19. Les deux visites précédentes de l'Équipe consultative ont contribué pour beaucoup aux progrès actuellement enregistrés dans la réforme du secteur de la sécurité, tant pour ce qui est du renforcement de la capacité du BANUGBIS de jouer son rôle de facilitateur que des conseils extrêmement précieux donnés aux hauts responsables de la Guinée-Bissau, en particulier à ceux chargés de l'examen et de l'élaboration du document stratégique. L'Équipe consultative prévoit d'effectuer une troisième mission en Guinée-Bissau vers la fin de l'année pour aider les autorités à mener à bien le processus d'examen et à achever l'élaboration du document stratégique. De son côté, le Brésil a continué d'apporter une assistance pour la restructuration de l'armée, en versant au Fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD une nouvelle contribution de 205 900 euros au nom de la Communauté des pays de langue portugaise.

20. Du 2 au 5 mai 2006, le BANUGBIS a participé à un atelier sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), organisé par l'Agence canadienne de développement international afin d'harmoniser les différentes initiatives, notamment un plan d'action intégré pour les APLC.

## V. Aspects relatifs aux droits de l'homme

21. Les informations sur les opérations militaires dans le nord du pays, publiées par les médias, mettaient en évidence la nécessité de redoubler d'efforts pour créer une presse responsable et libre et combattre les tentatives visant à manipuler les médias à des fins politiques. Pour rendre les médias mieux à même de jouer un rôle constructif dans le processus général de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le BANUGBIS a établi un programme de stages et d'ateliers sur le règlement des conflits et la réconciliation ainsi que d'autres activités de sensibilisation, qui a commencé par un stage de formation organisé du 5 au 9 juin à l'intention de 18 journalistes de la presse écrite et des organes de radiodiffusion, à la fois publics et privés, ainsi que de la télévision et de l'agence de presse d'État. Ce stage portait sur les compétences journalistiques de base, telles que les techniques d'interview, la couverture des conférences de presse, les principes de déontologie et de publication, ainsi que le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et les médias.

22. Pour faire mieux connaître la nécessité de respecter les droits de l'homme et le rôle de la police dans la défense du bien-être des citoyens, le BANUGBIS a organisé, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2006, deux séminaires à l'intention de 127 policiers dans les régions de Bafata et Gabú. Ces séminaires étaient essentiellement consacrés à l'éthique, à la législation nationale et internationale relative à la police, au recours à la force et à l'usage d'armes à feu et leurs effets sur la société.

23. Les problèmes des femmes demeurent au premier plan des préoccupations du BANUGBIS, en particulier dans le secteur de la police où il n'existe pas de législation pour combattre la violence domestique ni de mesures d'intervention et de prévention à cet égard.

24. À la suite de sa mission de suivi, du 23 février au 2 mars 2006, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a élaboré un programme-cadre stratégique pour la Guinée-Bissau ayant pour objectif de promouvoir le processus de réforme du secteur de la sécurité et de remettre en état certains centres de détention. En collaboration avec les responsables du Bureau du Procureur général, le BANUGBIS a continué de suivre la situation des détenus pour veiller à ce qu'ils jouissent des garanties judiciaires. Le BANUGBIS et l'OMS œuvrent de concert à la recherche d'une solution viable pour remédier à la pénurie de services médicaux dans les centres de détention.

## VI. Observations et recommandations

25. Une fois encore, la Guinée-Bissau n'a guère enregistré de progrès dans la consolidation de la paix et de la stabilité. La lenteur du processus de réconciliation nationale retarde non seulement la normalisation politique mais aussi le rétablissement de la confiance chez les donateurs, sans lequel la reprise des courants d'assistance internationale dont le pays a absolument besoin ne saurait être garantie.

26. Je me félicite des mesures importantes que le Président Vieira a prises pour amorcer un dialogue constructif avec les organes de l'État, les partis politiques, les milieux d'affaires, les syndicats, la société civile et d'autres partenaires sociaux, qui font naître l'espoir que la stabilité institutionnelle peut être assurée. J'accueille aussi avec satisfaction les initiatives de réconciliation prises par la société civile dont l'impulsion améliorera les perspectives de paix durable.

27. Je déplore les pertes en vies humaines, le déplacement des populations et les tensions politiques dans la capitale de Bissau à la suite des opérations menées dans le nord. La cessation des hostilités est encourageante mais il faut désormais permettre aux populations déplacées et aux réfugiés de rentrer chez eux et de reprendre leurs activités dans des conditions de sécurité. À cet égard, j'invite la communauté internationale à répondre favorablement à l'appel éclair actuellement lancé. Il est tout aussi important de rechercher des solutions globales et durables aux causes complexes de la crise, ce qui exige des efforts concertés de la part de tous les États touchés par la question de la Casamance, à savoir la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Gambie.

28. Vu la gravité des problèmes auxquels se heurte la Guinée-Bissau, il est encore trop tôt pour crier victoire. Toutefois, aussi complexes et difficiles qu'ils soient, ces problèmes ne sont pas insolubles. Il faut simplement que les principales parties prenantes à l'échelon national reconnaissent le lien crucial existant entre la stabilité politique, la sécurité et le développement. Il faut aussi qu'elles assument leurs responsabilités souveraines et fassent preuve de la volonté politique de régler leurs différends dans un esprit constructif, de consolider la paix en poursuivant énergiquement les efforts de réconciliation et de reconstruction. Personne ne saurait se substituer aux dirigeants nationaux dans cette entreprise.

29. La prévention, la gestion et le règlement du conflit en vue de consolider la paix représente un processus de changement de grande envergure qui n'est ni linéaire ni de courte durée. C'est un processus généralement marqué par des progrès, des revers et parfois même des échecs. S'il est compréhensible que la communauté internationale soit découragée par cette évolution en dents de scie, il nous faut néanmoins persévérer et maintenir le cap. Outre les efforts et la volonté

politique nécessaires au niveau national, un autre élément crucial est indispensable pour promouvoir des conditions propices à un changement positif : l'engagement de la communauté internationale.

30. À cet égard, je tiens à saluer les partenaires de la Guinée-Bissau pour leur dévouement inlassable. J'invite les États et les institutions à rechercher des moyens novateurs d'aider le pays à organiser et à mener le processus de dialogue et de réconciliation, à assurer une coordination et une harmonisation plus étroites des programmes d'aide socioéconomique et financière, à participer plus activement aux préparatifs de la table ronde des donateurs pour la Guinée-Bissau qui aura lieu à la fin de l'année et à continuer d'apporter une assistance pour la réforme du secteur de la sécurité.

31. À cet égard, j'encourage le Gouvernement à coopérer pleinement avec le FMI et à prendre d'urgence des mesures pour lever les obstacles s'opposant au progrès du processus de réforme du secteur de la sécurité afin d'ouvrir la voie à la reprise des préparatifs de la table ronde des donateurs.

32. Je suis particulièrement heureux de constater l'existence d'une coopération étroite entre le BANUGBIS, la CPLP et la CEDEAO, laquelle a permis l'adoption d'une approche intégrée de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Les synergies et les complémentarités ainsi créées ont joué un rôle essentiel pour promouvoir le dialogue entre les institutions de l'État, imprimer un élan aux initiatives de réconciliation de la société civile et faire progresser la réforme du secteur de la sécurité. Je suis également encouragé par la poursuite de la collaboration entre le BANUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies.

33. Une mission dépêchée par le Département des affaires politiques en Guinée-Bissau du 22 au 27 mai 2006 m'a informé que les difficultés politiques et socioéconomiques auxquelles se heurte le pays continuent d'empêcher celui-ci de se remettre totalement des séquelles du conflit de 1998-1999, de nombreux indicateurs sociaux étant encore plus faibles qu'avant le conflit. La mission a également indiqué que ses interlocuteurs, à la fois en Guinée-Bissau et à l'étranger estimaient que la pénurie de ressources financières faisait gravement obstacle aux efforts de relèvement du Gouvernement au lendemain du conflit. Ils ont mis en relief le lien existant entre le manque de ressources et l'instabilité ou l'absence de paix ou de sécurité. À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que les interlocuteurs de la mission se sont déclarés extrêmement satisfaits du rôle positif et constructif joué par le BANUGBIS pour la stabilisation de la Guinée-Bissau. Je présenterai ultérieurement au Conseil des recommandations concernant le rôle du BANUGBIS dans l'avenir immédiat et à plus long terme.

34. Enfin, je tiens à rendre hommage à mon Représentant, M. João Bernardo Honwana, au personnel du BANUGBIS et à toute l'équipe de pays des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue de promouvoir la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.